M. George Couillard, étudiant en droit de cette ville, a été admis ce matin à la profession d'avocat après avoir subi un examin fort honorable devant son honneur M. le juge en chef. Ce jeune monsieur a répondu à toutes les questions qui lui furent posées avec une assurance parfaite, et il a prouvé qu'il avait sçu mettre ses études à profit. Ses examinateurs furent M. C. J. Coursol, sur les lois criminelles, et M. P. R. Lafrenaye sur les lois civiles.

Télégraphe entre Montréal et Québec.—Ce Télégraphe sera bientôt en opération car on pose les poteaux de cette ligne en ce moment.

L'Institut Américain de New-York a reçu du gouvernement français par les mains de M. Vattemare 100 volumes sur l'agriculture en France; les membres de l'Institut se proposent d'offrir en retour à M. Vattemare, toutes les publications de la société.

Le Cens Electoral dans différents pays.—Dans la Grande-Bretagne, en 1840, sur une population de 26,711,059 âmes, 1,066,860 avaient droit de vote, à peu près une personne par 25.

Dans les Etats-Unis en 1840 sur une population de 17,063,250 âmes, 2,403,485 votèrent pour l'élection du Président, à peu près une personne par SEPT.

En France à la même époque, sur une population de 35,000,000, 200,000 seulement étaient électeurs. Ce qui fait une voix par chaque 175 personnes!

Lecture de M. Parent.—Nous rappelons à nos lecteurs que c'est jeudi soir qu'à lieu la lecture de M. Parent sur le *Travail chez l'Homme.* Nous espérons que la salle de l'Intitut sera pleine, et que nos belles Dames voudront bien l'honorer de leur présence.

Nous avons eu le plaisir de lire cet admirable discours et nous pouvons assurer le public qu'il est bien digne de toute son attention. S'il ne fait pas sensation en Canada; nous nous y connaissons nullement.

Théâtre Royal.—Le *Pas des Moissonneurs* dansé par les 48 petites Viennoises attire la foule au théatre. Rien de plus gracieux que cette danse. Vous croyez être à la campagne, admirant les plus jolis paysans, les plus gentilles paysannes du monde, dansant gambadant dans la prairie. Allez voir le *Pas des Moissonneurs* c'est vraiment ce que la petite armée dansante fait de mieux.

☞ Nous sommes obligé, pour faire place aux nouvelles d'Europe, de remettre au prochain numéro les articles préparés pour celui-ci.

Un immense établissement typographique.—L'imprimerie des HARPERS, à New-York occupe un espace de terrain égal à sept ou huit maisons de cinq etages, et possède 400 employés ci fait vivre 1600 personnes (sans parler des auteurs.) Il y a 22 presses à vapeur qui marchent nuit et jour. Il se consomme 6 à 700 rames de papier par jour. 6000 à 7000 volumes de 300 pages in-12 sont imprimés chaque jour. Près de 2 millions et demi de volumes ont été imprimés en 1846 dans ces ateliers gigantesques; $200000 de gages sont payées par année aux employés. On estime le capital des Harpers à $1,500,000

W. G. Bennett le rédacteur en chef du *New-York Herald*, écrit de Londres que le montant des lettres de change des Etats-Unis, non acceptées et renvoyées s'élève déjà à *dix millions de piastres* et que le montant s'élèvera à *cinquante millions*! Il pense que la crise actuelle ressemblera beaucoup à celle de 1836-7 qui fit tant de mal à New-York et la Nouvelle-Orléans. Il ajoute qu'elle ruinera probablement tous les marchands de grains des Etats-Unis de l'Atlantique au Mississipi.

La récolte du blé dans le Michigan et le Wisconsin.—Un monsieur américain chargé par le gouvernement des Etats-Unis de préparer des statistiques officielles estime la récolte de blé de l'état du Michigan pour cette année entre 8 et 10,000,000 de minots de blé. La qualité du grain, ajoute-t-il est supérieure à celle de l'année dernière.

Quant à la récolte dans le Wisconsin elle surpasse tout ce qu'a jamais produit cet état, sans pourtant s'élever à plus de 5 à 6,000,000 de minots.

PRIX DES MARCHÉS ANGLAIS.

Liverpool: 4 *Sept.* 1847.

Meilleure fleur américaine.		24s. à 25s. 6d.
2d. qualité	do	23s. 6d. à 24s.
3e. do	do	20s. à 21s.
Blé rouge du Canada par 70 lbs.		6s. à 7s.
Avoine par 45 lbs.		2s. 2d. à 2s. 6d.
Orge par baril		30s. à 30s. 6d.

Deces.

En cette ville, le 15 subitement, M. Wm. Farqhuar, marchand, âgé de 59.

En cettte ville, le 18 du courant, à l'âge de 17 mois et 12 jours, Charles Alphonse Eugène, enfant de J. P. Flamondon, écr., avocat.

A St. Césaire, le 11 de ce mois, Jean-Baptiste St. Onge, à l'âge de 15 ans. Ce jeune homme était à sa quatrieme année d'étude au collége de St. Hyacinthe, où il avait eu des succes brillans; il donnait par ses talents et son excellent caractere les plus flatteuses espérances. La mort est venu ravir ce qu'il promettait à sa famille et à la société après huit mois d'une maladie des plus douloureuses. Mais sa parfaite résignation, ses sentimens d'une vive piété, en donnant l'espoir qu'une vie plus heureuse commençait pour lui, ont dû offrir une douce consolation à ses *parens*, à *ses maîtres*, à *ses condisciples* et à tous ceux qui l'ayant vu dans ses longues et cruelles souffrances lui avaient porté un vif intérêt.

—*Communiqué.*

À NOS ABONNES DES CAMPAGNES

Nous avons ces jours passés adressé des avis-circulaires à un grand nombre de nos abonnés des Campagnes, qui nous négligent, nous nous flattons qu'ils satisferont leurs comptes sans tarder.

Nous l'avons dit cent fois, nous insistons sur le paiement régulier des abonnements, c'est le seul moyen de faire prospérer un journal. Ceux qui ne nous paient pas ne nous veulent pas de bien.

THEATRE ROYAL,

QUARRE DALHOUSIE.

SECONDE SOIRÉE DU

PAS DES MOISSONNEURS

ET AVANT-DERNIÈRE SOIRÉE DES

DANSEUSES VIENNOISES,

Ce Soir, Mardi,

Le spectacle commencera par le beau et brillant

PAS DE FLEURS

Par les 48 Danseuses Viennoises.

Les petites Danseuses Viennoises danseront

LA CHARMANTE DANSE

LES SAUVAGES ET LE GIBIER

par 16 danseuses.

Le tout se terminera, pour la première fois dans l'Amérique Britannique du Nord, le célebre ballet, intitulé:

LES MOISSONNEURS,

Par les 48 Danseuses Viennoises.

De petites Comédies et Drames occupent les intervalles entre chaque danse, etc.

Pour plus amples détails voir le programme.

AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions, adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MERCREDI le 29 du courant pour la construction et création d'une aile de 100 pieds sur 40 pieds à la PRISON DE MONTREAL, suivant les plans et devis qu'on peut voir à ce Bureau.

Les soumissions devront mentionner une somme ronde pour l'ouvrage complet et les nome de deux personnes compétentes et solvables, comme devant servir de caution pour la due exécution du contrat.

Par ordre,

THOMAS A. BEGLEY,
Secr. Travaux Publics.

Département des Travaux Publics.
21 septembre, 1847.

MARCHANDISES NOUVELLES,

AU NO. 122, RUE ST. PAUL,

ENSEIGNE DU CASTOR

M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir de Londres par l'*Ottawa*, deux caisses de HARDES FAITES, de draps, cesimeres, doeskins, etc.

Il reçoit aussi maintenant et il attend par les premiers arrivages un grand assortiment d'étoffes de laine et de marchandises d'automne et d'hiver, digne de l'attention du commerce et du public.

LE TOUT OFFERT EN VENTE A DES PRIX REDUITS.

Faites une visite et jugez par vous-memes!

21 sept. 1847.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la levre supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Eglise, en haut dans la grande côte sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au soussigné à Terrebonne et il sera généreusement récompensé.

PIERRE-MARIE LIMOGES.

Terrebonne, 21 sept. 1847.

INSTITUT-CANADIEN.

ETIENNE PARENT, écuyer, donnera une *LECTURE* devant l'INSTITUT-CANADIEN, JEUDI, le 23 SEPTEMBRE courant, dans la salle de l'Institut à Pencoignure des rues St. Gabrielle et Ste. Thérèse. Le sujet de la lecture sera: "Du travail chez l'homme."

Les portes seront ouverte au public.

La lecture commencera à 8 heures P. M. précises.

V. P. W. DORION,
Sec. Archiviste, I. C.

17 sept. 1847.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe ou autrement, sont notifiés de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.

ED. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier de la Cité,
15 septembre, 1847.

Vente considérable de draps fins casimeres, draps de pilote, etc. etc.

AUX MAGASINS DE

MM. JOS. MASSON, FILS & Co.

LUNDI le 4 OCTOBRE prochain et jours suivants, seront vendus sans réserve au-dessus de 250 paquets de MARCHANDISES D'AUTOMNE.

CONSISTANT EN:

Draps fins, Casimires, Drap de pilote, couvertes, Flanelles, Crainrien, Serge blanche, Baize, Imitation, Etoffe du pays, Merinos, Bombazette, Cauilot, Plader, Indiennes, Coton gris et blanc, Coton barré, Coton rayé de deux bleus et carreauté, Toile d'Irlande et écrue, Cottil de fil et coton, Bouragan, Futaine, Bas de coton et de laine, Bonnets de coton et de laine, Mouchoirs et Châles de laine, Soie et Coton, Fil, Coton à coudre, etc.

☞ Les Marchandises ci-dessus mentionnées seront vendues par lots convenables aux marchands de la ville et de la campagne.

Conditions Libérales.

La vente commencera chaque jour à UNE heure précise.

L. J. HARKIN.

Montréal, 21 sept. 1847.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSIEURS les Curés et les Instituteurs sont prévenus qu'ils peuvent se procurer maintenant à la Livrairie Canadienne d'E. R. FABRE & CIE des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

Prix: 1s. 3d. chaque.

17 sept.

COMMIS DEMANDE.

ON a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du DR. MOREAU & CIE, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne."

17 sept.

ASSOCIATION D'INDEMNITE.

MESSIEURS les Electeurs du Comté des Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en rassemblée publique, LUNDI, le QUATRE Octobre prochain, à DIX heures matin, à la porte de l'église de St. Eustache, pour délibérer sur les mesures qu'il convient d'adopter 1°. Afin d'assurer au pays la pleine et entiere jouissance des droits et libertes qui *lui sont garantis par la constitution*, c'est-à-dire un Gouvernement Responsable: 2°. Promouvoir les intérêts généraux de l'Association d'Indemnité.

J. PAQUIN, Président du Comité Central de l'Association d'Indemnité:

EMERY FERE', Vice Président,

D. LAITE Secrétaire.

W. H. Scott, M. P. P., H. St. Germain, J. B. Dorion, J. A. Berthelot, N. P., M. Globensky, John Dunn, P. Vanier, fils, J. Bte. Bélanger, J. Bte. Paquin, N. E. Ethier, Louis Dorion, G. Leclaire. Suivent un grand *nombre de signatures.*

NE PERDEZ PAS L'OCCASION DE FAIRE LA MEILLEURE SPÉCULATION POSSIBLE.

AVIS IMPORTANT.

LE Soussigné a le plaisir d'annoncer aux Souscripteurs à sa GRANDE SPECULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traverse, que le tirage des lots aura lieu le 28 SEPTEMBRE courant. I annonce aussi au public en général qu'il y a encore quelques billets disponibles. Les personnes qui désireraient devenir propriétaires de lots à bon marché feront bien de se hâter, vu qu'une occasion pareille ne se présentera pas de sitôt. Pour plus amples détails s'adresser à J. H. JOBIN, notaire, rue Ste. Thérèse, 1re porte au nord du Bureau de la *Gazette du Canada*, où les plans et les listes de souscription peuvent être examinés.

J. E. GUIBAULT.

14 sept. 1847.

N. B. Rappelez-vous que vous devenez propriétaire d'un lot pour £20 courant, payable £7 10s. courant en passant l'acte de vente, £6 5s. un an après et le reste *un an plus tard, sans intérêt.* Les titres sont incontestables. Un de ses lots vaut £500 courant, d'autres de £60 à £75; les plus inférieurs valent plus que £20.

J. E. G.

SEMINAIRE DE ST. HYACINTHE.

LA RENTREE DES CLASSES.

L'ENTREE des élèves du Collége de St. Hyacinthe, d'abord fixée au 13 SEPTEMBRE, est remise au MERCREDI, 22 du même mois.

St. Hyacinthe, 28 aout 1847.

SÉMINAIRE DE NICOLET.

L'ENTREE des élèves du Séminaire de Nicolet, d'abord fixée au 16 septembre, est remise à MERCREDI, le 22 du même mois.—Nicolet, 14 sept.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE,
Hôtel-de-Ville, 16 aout 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer *sans délai.*

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont filés dans le Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiront lezés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstance de leur application peuvent justifier; pourvû que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. *Un Comité du Conseil* sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressés par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pieces justificativ

ED. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

19 aout.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANCAIS.

LE Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants:

Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols.
Œuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. 8o.
Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsett, par M. Bignon.
La Dame de Monsoreau, par Alex. Dumas.
Le Juif Errant, par Eugene Sue.
Les nuits du pere La Chaise, par Léon Gozlan.
Clothilde, par A. Karr.
Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson.
Pélerinage d'une Jeune Fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem.
Jane La Pale, par H. de Balzac.
Les Petits Emigrés, par Madame de Genlis.
Les Réprouvés et les Élus, par Emile Souvestre.
Le Boudoir et la Mansarde, Dom Gigadus.
Au jour le jour, par F. Soulié et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires.

JOHN McCOY,
Grande rue St. Jacques.

7 sept. 1847.

Aqueduc de Montreal.

ARRERAGES POUR EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'AQUEDUC pour arrérages pour l'usage de l'EAU, sont par le présent notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dettes. Et toutes personnes qui prennent actuellement l'Eau de l'Aqueduc et qui n'ont pas payé, sont aussi notifiées de le faire d'ici au DIX du courant, et à défaut pour elles de se conformer à cet avis, elles sont avertes que l'eau leur sera retirée sans distinction aucune.

E. DEMERS,
Trésorier de la Cité.

Bureau du Trésorier,
1 sept. 1847.

AVIS.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

MONTREAL, 27 aout, 1847.

AVIS est par le présent donné qu'une ASSEMBLEE GENERAL des propriétaires dans le capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de L'ATLANTIQUE aura lieu le VINGT-IEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DEUX heures précises P. M. au Bureau de la Compagnie No. 18, Petite Rue St. Jacques, dans cette ville, aux fins de déterminer quel intérêt (n'excédant pas 6 par cent par an) on imposera, "sur les argents qui sont ou seront reçus pour parts dans le capital de la dite Compagnie réguliers mens payés," conformément à la dixieme et onzieme Victoria, chap. 65.

Par ordre du Bureau des directeurs

THOMAS STEERS,
Secrétaire.

Montréal, 31 aout, 1847.

Canal Lachine.

AVIS est par les présentes donné que l'eau sera conservé dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendu jusqu'à ce qu'avis ultérieur soit donné.

Par ordre

THOMAS A BEGLEY,
Sect. Travaux Publics.

Département des Travaux,
8 juillet, 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU,

DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS.

LES Membres de la COMPAGNIE d'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE le FEU du Comté de Montréal, sont par le présent notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:

¼ Par cent, le 13 janvier, A. M. 1847.
¼ do 19 février, do do
¼ do 22 do do do
¼ do 8 avril, do do

Et que les dits Dividendes ou Répartitions formant en tout UN par CENT, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le QUATRIEME jour d'octobre prochain, conformément aux Actes des 4me et 5me années de Guillaume IV, chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap 40, de la 6me Victoria, chap. 17 et 18, et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Reglements de l'Institution.

Par ordre du Bureau,

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 31 aout 1847

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU,

DU COMTE DE MONTRÉAL.

AVIS.

L'ASSEMBLEE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIEME jour d'octobre prochain à ONZE heures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Reglements de la Compagnie. Il sera là et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.

Par ordre du Bureau,

P. L. LETOURNEUX,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 31 aout,

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.

MADEMOISELLE GIROUARD informe ses amis et le public qu'elle a ouvert un *PENSIONNAT* pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'EGLISE MOLSON, où l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés.

3 sept.

SOCIETE D'AGRICULTURE.

DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Cochons, Beurre, Fromage, etc. etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 7 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal.

L'exhibition commencera à 10 heures A. M.

Par ordre,

A. MONTREUIL,
Secrétaire.

30 aout, 1847.

☞ Les détails de l'exhibition seront donnés prochainement.

CIDRE EN BOUTEILLE.

LE Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE en BOUTEILLES de la meilleure qualité, nouvellement reçu.

ED. MERCIER.

Hotel Québec, 27 aout 1847.

LECONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH AUSSEM

OSE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un des leurs recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Elève de M. Labelle, pianiste dont les capacités n'ont pas besoin de recommandation. Mlle E. A espère partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art.

Elle donnera des LEÇONS à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUEBEC, vis-à-vis l'Eglise Molson, où l'on pourra connaître les conditions.

7 septembre 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la *Revue Canadienne.*—7 septembre 1847.

OPPOSITION INDÉPENDANTE.

LE CHARLEVOIX,

CAPT. J. B. RYAN,

LAISSE MONTRÉAL pour QUÉBEC, le *LUNDI* et le *JEUDI*, à 3 heures P. M.

Laisse Québec pour Montréal, le *MARDI* et le *SAMEDI* après-midi.

Pour le fret ou le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à Montréal au capt. P. H. MORIN, Agent, ou au capt. JOHN RYAN, Agent, à Québec.—6 sept.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR

24, RUE ST.-VINCENT, MONTREAL,

A L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 24, rue St.-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que:

Livres, Pamphlets, Catalogues, Billets d'enterrements, Cartes d'adresse, Circulaires, Chèques, Polices d'Assurance, Traites, Cartes de visites, Programmes du spectable, Annonces de diligence, Connaissements, etc.

Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement.

Tout le matériel de son établissement est NEUF.

Prix très réduits.

7 septembre, 1847.

AVIS.

VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans "cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-"Canada."

Il est entr'autres choses, statué que les Protonotaires des différens Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet d'élire les membres de "La Chambres des Notaires, spécifiant le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Protonotaire de la Cour du Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIEME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformité au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU.
P.B.R.

Montréal, 16 aout 1847.

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.

LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIEME et DIXIEME VERSEMINTS de DIX pour CENT dûs sur le capital de cette Banque, ont été demandée et sont payables comme suit:

C'est-à-dire,

Le 9e versement, où après le 1r Juillet prochain.

Le 10 versement, le ou après le 1r Septembre prochain.

Par ordre

B. H. LEMOINE,
Caissier.

28 mai.

BRASSERIE PIGEON.

LES Soussignés étant obligés de se tenir souvent à leurs voutes du pied du courant où se trouve leur bière d'été, informent respectueusement les personnes qui désirent leur transmettre des ordres, qu'elles doivent les filer au Bureau de Poste où leurs vendeurs passent régulièrement tous les jours.

PIGEON, DORAY et SAUVAGEAU.

Montréal, 5 Juin, 1847. 3i.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neufs.

Par ordre,

A. MONTREUIL,
Secrétaire.

17 aout.

DR. STUARNS,

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

L'ORIENT,

Ou voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte et en Grèce.

PAR M. LEON GINGRAS,

Prêtre du Séminaire de Québec.

LES Souscripteurs à cet ouvrage, sont avertis que les premières Livraisons sortiront la semaine prochaine.—27 aout 1847.